

PERMANENCES :

Mardi 13 février 2024 → de 14h00 à 16h30
Jeudi 8 et 15 février 2024 → de 8h45 à 11h30

} Service Etat-Civil

1. Compléter la fiche

ENFANT

Nom :
Prénom :
Ecole :

2. Réserver les dates en cochant les cases correspondantes

Mars 2024

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Vacances scolaires
du 23 Février au 8 Mars 2024

3. Totaliser le nombre de repas et le total à payer

..... Repas réservés X € = € (montant à payer selon le Quotient Familial)

4. Déposer le formulaire et son paiement

Paiement par chèque

Déposer le formulaire et le chèque au régisseur lors des permanences ou dans une enveloppe avec le nom et prénom de l'enfant dans la boîte aux lettres de la Mairie (place F. Mitterrand)

du 1er au 15 uniquement

Libeller votre chèque à l'ordre de :
REGIE CANTINE ESCAUDAIN

Paiement en espèces-chèque

Déposer le formulaire et son paiement au régisseur (Service Jeunesse—Parc de la Mairie) lors des permanences suivantes :

Permanences :

Mardis de 14h00 à 16h30
et jeudis de 8h45 à 11h30

Selon le calendrier ci-dessus

Paiement en LIGNE
du 5 au 25 de chaque mois

Sur le site de la Ville dans l'onglet Enseignement, rubrique Restaurant Scolaire, cliquer sur le lien :

Espace famille



Renseignez votre mail et mot de passe